

Mastic pour enduire les tuyaux destinés à conduire l'eau.

Ce mastic se prépare de la manière suivante : On fait fondre du suif, on y ajoute de la chaux vive en poudre et en assez grande quantité pour former une bouillie; on y trempe des éroupes, et on les applique en les arrétant par une ligature sur le conduit ou tuyau de métal qui suinte, et sur lequel la soudure ne peut pas prendre, à cause de l'humidité. L'expérience a prouvé que ce mastic, appliqué sur des tuyaux de fonte était d'une durée très-longue, et qu'après dix ans il n'avait subi aucune altération.

GRANDE RÉDUCTION!

VENTE SANS RESERVE!!

RABAIS EXTRAORDINAIRE!!!

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défie toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir, tous les articles nécessaires à une fabrique :

Vins de messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Ciboires, Eucensoirs, Burettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Feuilles de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Ecoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer à bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants: Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTÉ DE 10 POUR 100

sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J.-A. LANGLAIS, libraire,
177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

INSTRUMENTS ARATOIRES A VENDRE.

Charrues de différents modèles et de différents prix. Trains auxquels on peut attacher toutes sortes de charrues-cultivateurs et des arrache-patates. Herses circulaires faisant deux fois plus d'ouvrage que les autres.

Herses en fer, en trois et quatre sections. Semoir Vessot, avec herses, rouleau et appareils pour semer la graine de mil.

Cultivateurs à un ou deux chevaux, ainsi que sarclours pour jardins, et leurs accessoires.

Faucheuses, les célèbres "Toronto" de Whiteley. Moissonneuses, "Toronto," de Whiteley, Faneuses, à un cheval.

Barattes, de Blanchard.—Manipulateur mécanique pour travailler le beurre.

Arrache souche.—Cribles ordinaires.—Cribles pour séparer toutes espèces de grains.

Semoirs à grains de jardin.—Charrotes à foin.—Tombeaux écossais.—Camion de Magasin.—Brouettes.—Houe ou pelle à cheval.—Laveuses de toutes espèces.—Tondeuse.—Presse à foin, etc., etc.

Assortiment complet de pièces extra à la disposition de ceux qui ont des réparations à faire à leurs machines.

Catalogues envoyés gratis.
S'adresser à

CHS. T. COTÉ & CIE.,
30, rue St-Paul, et 32 rue St-André, Québec.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DES COMTES DE STANSTEAD ET SHERBROOKE.

Les membres de la susdite Compagnie sont par les présentes notifiés que les taux suivants de cotisation ont été prélevés sur les Billets de dépôt en force aux dates ci-dessous mentionnées, pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant le 1er septembre.

15 Septembre 1880	1 par cent
15 Octobre	"
15 Novembre	"
15 Décembre	"
15 Janvier 1881	"
15 Février	"
15 Mars	"
15 Avril	"
15 Mai	"
15 Juin	"
15 Juillet	"
15 Août	"

6½ par cent

Les dites cotisations, formant six et demi d'un entier par cent, du montant originaire du Billet de dépôt (les endos pour concellation déduits), sont par les présentes requises et devront être payées de suite au Bureau de la Compagnie, à Sherbrooke, ou à un agent de la compagnie dûment autorisé.

Par ordre du Bureau,

GEO. ARMITAGE,

Sec.-Trésorier

Sherbrooke, 5 Octobre 1881.

TERRES A VENDRE.

Le 31 octobre courant, le soussigné vendra par encan, à son bureau à Cap-Santé, 1o. Une terre de 3¼ x 28 tout en culture, située à Cap-Santé, à 30 milles de Québec et à quelques arpents du dépôt du chemin de fer de Q. M. O. et O., avec maison et bâtiments en bon état.

2o. Une terre à bois de 1 x 30, à environ un mille de la précédente. 3o. Une érablière ou sucrerie composée d'un moins 1500 érabes, située à Ste-Jeanne de Neuville, à environ neuf milles de la terre en premier lieu désignée.

Avis à ceux qui désirent s'établir avantageusement.

Les conditions seront très-libérales.

Pour plus amples informations s'adresser au soussigné.

L.-P. BERNARD,

Notaire.

Cap-Santé, 14 Octobre 1881.

AUX ACHETEURS.

Pour trouver n'importe quel article à

BON MARCHÉ

EN FAIT DE

MARCHANDISES SÈCHES

ALLEZ A LA

MAISON JACQUES GARTIER

LE

MAGASIN DU BON MARCHÉ

VOUS SEREZ TOUJOURS SERVIS AVEC UN SEUL PRIX.

H. GAGNON & CIE.,

No. 58, Rue de la Couronne, St-Roch, Québec.